

Private Corner Wealth Co-Investment

Société de Libre Partenariat

Réservée à une clientèle professionnelle ou éligible au sens
de l'article 423-27-1 du RGAMF

Communication Publicitaire

www.private-corner.eu

Cette présentation n'a pas vocation à être imprimée

Private Corner Wealth Co-Investment

Début de la commercialisation de la SLP: **Octobre 2021**
SLP ouverte à la souscription à partir de : **100 000€**

Un fonds pour accéder à des actifs très diversifiés en termes de région, de secteurs, de taille de sociétés aux côtés de gérants de renommée internationale

🌀 DIVERSIFICATION

Large exposition sectorielle et géographique avec une équipe couvrant l'Europe, les États-Unis et l'Asie sur une soixantaine de sociétés valorisées entre 100M\$ et 10Mds\$

🌀 TRACK RECORD

Des générations successives de portefeuilles diversifiés générant des performances parmi les plus élevés du marché

🌀 L'ÉQUIPE

30 professionnels qui s'appuient sur la plateforme de Fonds d'Ardian pour un positionnement unique et un accès à des opportunités d'investissement diversifiés

🌀 VALEURS ESG

Une culture ESG ancrée dans les valeurs d'Ardian dont les critères sont directement intégrés dans toutes les étapes du processus d'investissement

*Investissez dans l'économie réelle
accompagnés de spécialistes du secteur*



L'investissement dans le fonds induit des risques spécifiques décrits dans l'Annexe 3 « Facteurs de risques » des Statuts de la SLP. Investir dans le non coté présente un risque de perte de capital et de liquidité

Private Corner Wealth Co-Investment investira principalement dans un fonds dont les caractéristiques principales sont :

STRATÉGIE

Innovation
➤ Développement
➤ LBO / Transmission
Retournement

SEGMENT

Late Stage / Growth
Small Cap
➤ Mid Cap
➤ Large Cap

SECTEURS

Agroalimentaire
➤ Biens de consommation
➤ Industrie
➤ Santé
➤ Services (B2B)
➤ Technologie
Tourisme
Multi secteurs

GÉOGRAPHIE

France
➤ Europe continentale
➤ Amérique du Nord
➤ Asie (maximum 15%)

Avertissement

Private Corner Wealth Co-Investment est un FIA non soumis à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers dont les règles de fonctionnement sont définies dans les Statuts de la société.

Les informations fournies dans ce document ont un caractère exclusivement indicatif, sur la base des informations connues à sa date de diffusion.

Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie de la part de leurs auteurs. Les analyses et les opinions mentionnées ne sauraient être interprétées comme possédant une valeur contractuelle. La responsabilité des auteurs ne saurait être mise en cause en raison de son contenu.

Il s'agit d'une présentation qui ne doit pas être considérée comme un substitut à l'étude valant déclaration d'adéquation. La recommandation et/ou la formulation d'un conseil en matière d'investissement de la part du conseiller en investissement financier sera contenue dans ladite étude.

Les investissements dans la classe d'actifs non cotés s'adressent à des investisseurs avertis. Cette classe d'actifs comporte notamment les risques suivants : risque de perte en capital, risque

de défaut, risque de liquidité. Ce type de placement comporte une durée de blocage minimum et les investisseurs doivent prêter une attention particulière au fait qu'il s'agit d'un investissement à long terme.

Toute personne désirant investir dans la SLP Private Corner Wealth Co-Investment doit être pleinement consciente que son capital n'est pas garanti, peut ne pas lui être restitué ou ne l'être que partiellement et n'est pas destiné à constituer la totalité de son portefeuille.

Ce document est une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il n'a pas de vocation contractuelle. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de produit ou service ou une sollicitation d'aucune sorte.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations, en particulier celles liées aux risques associés au produit, contenues dans la documentation du Fonds, en ce compris les Statuts du Fonds. Il doit s'assurer de la compatibilité de celui-ci avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en la matière.

Cette présentation n'a pas vocation à être imprimée